

Le Journal de Médecine et de Chirurgie Montréal, Canada

Paraissant les 2ième et 4ième Samedis de chaque mois.

ADMINISTRATION :
Adresser tout ce qui concerne
l'administration au Dr Wm Jas.
Dérôme, 270 Sherbrooke Est.
Abonnement. Un dollar par année

Directeurs

Wm. Jas. Dérôme,
Frs. DeMaigny,
A. Leir,
Damien Masson,
Fernand Monod.

REDIGION :
Fernand Monod, Secr.-général.
Alfred Marcell, Secrétaire adjoint.
Adresser tout ce qui concerne la
rédaction au Secrétaire Général :
B. de P. 2188 Montréal.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

- Enterrés vivants... .. 179
Par le Dr Laurendeau.
- Hémorrhagie et Ligature... .. 187
Par le Dr F. Monod.

SOCIÉTÉS SAVANTES

- Société médicale du district
d'Ottawa... .. 185
(Par F. M. et F. de M.)

A TRAVERS LES JOURNAUX

- Tuberculose subaigue... .. 188
(Par le Dr Faraggi, de Paris.)
- Éclussions de variole... .. 190

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

- L'Iodure de codeïne... .. 191
(Par M. Labadie-Lagrave)

CORRESPONDANCE

- Congrès des hygiénistes munici-
paux... .. 194

NECROLOGIES... .. 195

NOUVELLES... .. 195

TUBERCULOSE-AFFECTIONS

* BRONCHO-PULMONAIRES

Solution Pautauberge

au chlorhydro-phosphate de chaux
créosoté.
10 centig. de créosote et 50 centig. de
sel de chaux par cuillère à
potage.

La mieux tolérée des
préparations créosotées

Elle donne force et santé aux enfants
de constitution délicate et les
prémunit contre la tuberculose.

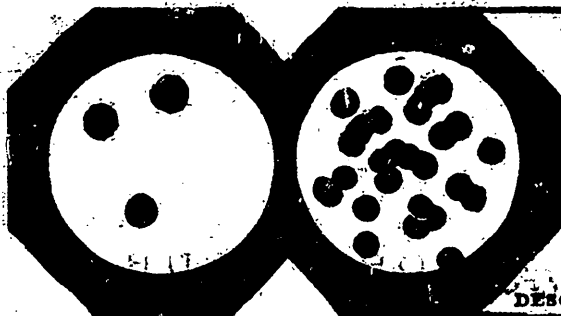
L. PAUTAUBERGE,
COURBEVOIE-PARIS

LYMAN, SONS & CO.,

Agents pour le Canada. **MONTREAL.**

SOLUBLE

ROCHITISME



HÉMOGLOBINE DESCHIENS

OXYDASES, FER VITALISÉ
ANÉMIE, TUBERCULOSE
NEURASTHÉNIE, CHLOROSE
Remplace la viande crue

Sirop à cuilli. à soupe à chaque repas.
Vin, Granulé, Dragées (4).

DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS et PH^{ce}

Seuls Agents pour le Canada, ROUGIER, FRÈRES, (Agence Decary-Rougier) 63 Notre-Dame Est, Montréal.

MONTREAL

Articles Originaux

ENTERRÉS VIVANTS

SIGNES DE LA MORT

(Par Albert Laurendeau)

I

Il y a quelques mois, l'une de mes clientes, me faisait dire qu'elle désirait me voir. Cette femme, âgée, instruite, sentant, — comme elle me le disait — sa fin prochaine, insista pour obtenir de moi un singulier service. Je transcris de mémoire: " Mon cher docteur, j'ai souvent lu dans le cours de ma vie, des histoires d'individus enterrés vivants, certaines, avec un tel caractère d'authenticité, que j'en frémis, rien qu'à y songer. C'est la chose que je redoute le plus après ma mort. Lorsque tout sera fini je veux que vous vous rendiez bien compte de la réalité de l'abolition de toutes fonctions vitales chez ma personne. Je vous supplie de m'ouvrir les veines des deux pieds, des deux bras, afin qu'il n'y ait aucun doute, quant à l'arrêt de toute circulation du sang dans mes membres. Je veux enfin que vous preniez tous les moyens que la science met à votre disposition pour établir la certitude de ma mort "

Etonné de cet état d'esprit chez une vieille personne, piqué par cette étrange phobie, je fis quelques recherches bibliographiques à ce sujet, et véritablement, ce que j'ai trouvé vaut la peine qu'on s'y arrête un instant. Parmi des centaines de cas de mort apparente, d'inhumations prématurées, je rapporterai celles qui m'ont parues les plus intéressantes:

I—Quatre médecins soigneux portent un faux jugement. Emploi infructueux de tous les moyens connus pour ranimer la personne.

Je rapporte ce cas avec les observations dont le fait précéder le savant Dr

Icard, homme qui s'est tant occupé et s'occupe encore de ces matières, et qui a écrit plusieurs ouvrages pleins de renseignements précieux.

Les médecins sont si convaincus de leur impuissance qu'ils croient inutile de s'attarder à examiner longuement le corps du supposé décédé, et, le plus souvent, ils signent le certificat de décès sans faire même une dernière visite à leur client défunt. Nous n'aurions que l'embarras du choix si nous voulions citer les observations où des médecins célèbres se sont mépris de la façon la plus grossière, déclarant comme réellement morts, des individus qui étaient simplement en état de mort apparente. Rappelons seulement le fait cité par le docteur Josat. Le fait est absolument authentique. " Il a été observé par nous-mêmes ", écrit Josat, nous l'avons entouré de tous les détails propres à satisfaire les plus incrédules. " La malade avait été jugée réellement décédée par plusieurs médecins de grand renom, et momentanément délaissée comme telle ". Josat lui-même, toujours si retenu en pareille circonstance, partageait l'avis de ses confrères et avait déclaré la mort certaine.

" Madame P... venait de perdre un enfant adoré. Sa douleur fut telle qu'on craignait pour sa raison: une insurmontable pensée de suicide s'empara d'elle. Etant parvenue à se procurer une quantité de chlorhydrate de morphine, elle en prit douze grains (60 centigrammes) en moins de dix minutes. Les ravages du poison furent prompts et terribles. Elle l'avait pris à cinq heures du matin; vers midi, les symptômes du narcotisme étaient arrivés à leur paroxysme. Trois médecins, MM. Guersant père, Roger et Corby furent appelés en même temps.

" Tout ce que la science possède de ressources en pareil cas, fut inutilement employé; à trois heures, deux des médecins étaient partis; M. Guersant, vieil ami de la famille, était resté seul pour donner des consolations au mari et aux parents de la défunte. Nonobstant l'assurance qui nous fut donnée par M. Guersant lui-même que tout était fini, nous voulûmes juger par nous-même de l'exactitude des détails qu'on nous donnait. Hélas! ils ne parurent que trop vrais, et notre convic-

“ tion était telle, qu'en sortant de la
 “ maison, nous affirmâmes à une amie
 “ de Madame P... qu'il n'y avait aucun
 “ espoir, que la mort n'était pas dou-
 “ teuse.

“ Inutile d'ajouter que tous les moyens
 “ de s'assurer de ce triste résultat
 “ avaient été mis en pratiques; nous af-
 “ firmions, pour ce qui nous regarde,
 “ avoir eu recours à une auscultation mi-
 “ nutieuse de la région du cœur, sans que
 “ ce moyen nous eût révélé aucun symp-
 “ tôme de vie. Madame P... n'était pour-
 “ tant qu'en état de mort apparente.
 “ Quant aux moyens employés pour ram-
 “ mener Madame P... à la vie, on pourra
 “ s'en faire une idée quand on saura que
 “ les sinapismes entre autres, donnèrent
 “ lieu à des brûlures telles que dans beau-
 “ coup d'endroits, il y eut une véritable
 “ désorganisation des parties. M. Paul
 “ Guersant pourrait en parler, lui qui a
 “ donné pour cela des soins à Madame
 “ P... pendant plus de trois mois”.
 (Icard, “Le danger de la mort apparen-
 te, 1903, pp. 22-23).

II.—Une jeune fille, Mlle M... fut prise
 à quinze ans d'attaques convulsives très
 violentes, qui durèrent trois semaines,
 sans cesser. L'état semblait très grave;
 des médecins célèbres déclaraient que la
 malade n'avait que peu de jours à vivre,
 lorsqu'elle entra à l'hôpital de Vienne,
 Autriche, où Pfendler put l'observer. “Le
 “ soir suivant, dit-il, comme j'étais au-
 “ près de son lit, elle fait un mouvement
 “ se relève, se jette sur moi comme pour
 “ m'embrasser, et retombe ensuite com-
 “ me frappée par la mort. Pendant qua-
 “ tre heures, je ne pouvais observer au-
 “ cun souffle d'existence, et je fis, avec
 “ MM. Frank et Schoffer, tous les efforts
 “ possibles pour exciter en elle une étin-
 “ celle de vie; ni miroir, ni plume brûlée,
 “ ni ammoniacque, ni piqûres ne purent
 “ nous donner aucun signe de sensibilité;
 “ le galvanisme fut employé, sans que la
 “ malade montrât quelque contractilité.
 “ M. Frank lui-même la jugea morte,
 “ mais en conseillant toutefois de la lais-
 “ ser dans son lit. Pendant 28 heures,
 “ aucun changement; on croyait déjà sen-
 “ tir un peu l'odeur de la putréfaction; la
 “ cloche des morts était sonnée, des
 “ amies venaient de l'habiller en blanc et
 “ de la coiffer de couronne de fleurs; tout
 “ se disposait autour d'elle pour l'enter-
 “ rement. Pour me convaincre du pro-
 “ grès de la putréfaction, je revins au-
 “ près de Mlle M..., mais elle n'était pas

“ plus avancée qu'auparavant, au con-
 “ traire, quel fut mon étonnement, lors-
 “ que je crus apercevoir un faible mouve-
 “ ment de respiration. J'observai de
 “ nouveau, et je vis que je ne m'étais pas
 “ trompé. Je pratiquai tout de suite des
 “ frictions, des applications irritantes :
 “ après une demie heure, la respiration
 “ augmente, la malade ouvre les yeux, et
 “ frappée par l'appareil de la mort, elle
 “ revient à la connaissance, et me dit en
 “ riant: “Je suis trop jeune pour mou-
 “ rir”. On la transporta tout de suite
 “ dans un autre appartement, où elle fut
 “ prise d'un sommeil qui dura dix heu-
 “ res. La convalescence marcha assez
 “ vite par l'emploi des bains aromati-
 “ ques et des toniques, et la malade,
 “ dont le système nerveux était débar-
 “ rassé entièrement de son état morbide,
 “ parut aussi fraîche et aussi bien por-
 “ tante qu'auparavant”. (Icard, p.
 49-50).

III.—Mme H. E. Wright, de Ilford, 2
 Bedford Road, (Essex) dans une lettre
 du 31 mai 1907, écrit: “ Il y a quelques
 “ années, une de mes amies fut supposée
 “ morte du choléra à Boulogne. Elle en-
 “ tendait tous les préparatifs de ses fu-
 “ nérailles, lorsque heureusement, dans
 “ un effort désespéré, elle parvint à don-
 “ ner des signes de vie. Je connais un
 “ autre cas semblable, mais le cas le plus
 “ extraordinaire que j'aie jamais enten-
 “ du, est celui qui me fut relaté par une
 “ parente âgée, et qui eut lieu à Edim-
 “ bourg dans un pensionnat de demoisel-
 “ les, où elle était élève. Le fait s'est pas-
 “ sé il y a quatre-vingts, à quatre-vingt-
 “ dix ans. Une jeune fille des Indes Oc-
 “ cidentales, qui avait été confiée d'une
 “ manière spéciale aux soins de la direc-
 “ trice, mourut après quelques jours d'in-
 “ disposition. Les meilleurs médecins
 “ d'Edimbourg, une des principales éco-
 “ les médicales du monde, jugèrent la
 “ fille morte, et voulurent la faire enter-
 “ rer; mais la directrice déclara que rien
 “ au monde ne l'induirait à faire enterrer
 “ l'enfant, jusqu'à ce que des signes indub-
 “ itables de corruption se soient mani-
 “ festés. Les jours se succédèrent, et au-
 “ cun signe ne venait satisfaire la bonne
 “ dame, qui durant tout ce temps appli-
 “ quait du pain chaud à la plante des
 “ pieds. Enfin après une dizaine de
 “ jours, même les docteurs éminents com-
 “ mencèrent à hésiter. A la fin du trei-
 “ zième jour, comme la directrice entrait
 “ dans la chambre de la défunte avec le
 “ pain chaud, elle trouva la jeune fille
 “ assise sur son lit, se frottant les yeux
 “ d'un air quelque peu embarrassé, et ex-

CREE
en
1866



Vente : 7,000,000 bou-
teilles dans tous
les pays du
monde.

BYRRH

WINE

Le Byrrh n'est pas un médicament. C'est un vin garanti naturel éminemment tonique et hygiénique qui doit ses propriétés reconstituantes à l'heureuse proportion des substances amères qu'il contient. A l'encontre de la plupart des vins médicaux, il est exempt de cocaïne et autres stimulants souvent dangereux avec l'usage.

Le Byrrh peut donc être absolument recommandé dans tous les cas de débilité, neurasthénie, convalescence, où un vin généreux et réellement actif s'impose.

Préparé et embouteillé par MM. Violet frères, à Thuir (France).
Echantillon gratuit à MM. les médecins, sur demande.

Agents généraux pour le Canada

MM. HUDON, HEBERT & Cie Ltée, - - - Montréal

BOUGIES et SONDES PORGÈS,



PARIS, FRANCE

Durabilité garantie. — Résistance parfaite à la stérilisation.

En vente dans toutes les maisons d'instruments de chirurgie.

AGENT POUR LES ETATS-UNIS : A. MEYERSTEIN, 1 Madison Avenue, New-York
AGENTS POUR LE CANADA : LEBAILLY & POTTIER, Coristine Building, Montréal.

Tel. Bell Up 2587

La Cie Kent & Stevenson, 63 COTE BEAVER HALL

ELIXIR AUX POLYFORMIATES

Chaque drachme fluide contient : — Formiate de chaux, 2 grs.
Formiate de soude, 2 grs.
Formiate de manganèse, 1 gr.
Formiate de fer, ½ gr.

Cette excellente préparation sera grandement appréciée dans les cas de neurasthénie, de débilité nerveuse.
Nous ferons parvenir des échantillons à ceux qui nous en feront la demande.

Source Saint-René

La meilleure EAU DE VICHY pour l'estomac.

Autorisée par le gouvernement français, le 25 déc. 1892.

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

Outre toutes les qualités que l'Eau de Vichy possède et que la Source Saint-René possède au plus haut degré elle présente en outre l'immense avantage d'être agréable au goût, sans avoir la saveur fade des Eaux de Vichy en général. Essayer c'est l'adopter pour toujours.

Seuls Agents pour le Canada.

En vente dans toutes les Pharmacies.

ROUGIER FRERES, (Agence Décary-Rougier) 63 Notre-Dame Est, MONTREAL

INSTRUMENTS

MONTREAL SCIENTIFIC INSTRUMENTS Co.

**Construction et Réparation
D'INSTRUMENTS**
A l'usage des Sciences

ÉLECTRICITÉ

Travaux de Haute précision Gynécologie

OPTIQUE

Astronomie Bactériologie
Géologie Céodésie Météorologie

KING'S HALL BUILDING
691 STE-CATHERINE OUEST

DÉVELOPPEMENT
DES
INVENTIONS

MATÉRIEL
DE
LABORATOIRE

“ primant le désir de se lever et de se mettre à l'étude. Il est assez probable que, si elle n'était pas venue de si loin, ses propres parents auraient été mandés, et la pauvre enfant aurait été enterrée; mais alors qu'il n'y avait point de vapeurs, et qu'un voyage aux Indes Occidentales prenait deux ou trois mois, la directrice sentant ce qu'il y avait de poignant à ce que les parents apprissent la mort de leur fille bien des semaines après l'événement, agit avec la détermination du désespoir, et elle agit très sagement ”. (Tebb, *Premature burial*, p. 103-104).

IV.—Un autre fait rapporté par le Dr Lanner concerne le Dr Johnson, de St Charles, Illinois, qui devant le Dr Tanner et un auditoire nombreux, au Harrison's Hall, à Minneapolis, certifia que dans sa jeunesse, il avait été frappé d'une fièvre. Il s'évanouit apparemment mort. Son médecin jugea qu'il était mort. Son père se refusa à le croire et à faire l'enterrement. Le patient demeura dans cet état de mort apparente durant quatorze jours. Le médecin traitant amena d'autres médecins pour examiner son corps inerte, et tous dirent sans restriction: “Il est mort”. Quatorze médecins, parmi lesquels plusieurs professeurs éminents, inspectèrent le corps, et exprimèrent leur conclusion, que le jeune homme était mort, sans laisser le moindre doute. Mais le père continua à faire la sourde oreille à toutes les prières de préparer le corps pour la sépulture. L'opinion publique s'en émut enfin. L'officier de santé et d'autres magistrats de la ville, agissant en vertu de leurs pouvoirs et sur l'avis des médecins, demandèrent péremptoirement que le corps fut inhumé sans délai. Le quatorzième jour, le père céda en protestant; on faisait les préparatifs des funérailles, lorsque l'émotion du sujet, qui était vivant, et qui avait conscience de tout ce qui se passait autour de lui, fut si forte, qu'elle amena sa délivrance. Il s'éveilla de sa léthargie.

V.—Un correspondant médical écrit au “*Cassell's Magazine*”, en date du 30 septembre 1896 :

“ J'ai été une fois témoin d'un cas curieux de préservation d'un enterrement

prématuré. Le patient était une jeune dame d'un tempérament nerveux, grandement affligée de la mort de son frère. Le jour des funérailles comme elle se trouvait près du cercueil, elle tomba tout à coup comme morte. Plusieurs médecins présents, déclarèrent qu'elle était morte de la rupture d'un anévrisme. Lorsque je fus appelé, j'affirmai avec insistance que la jeune dame était vivante. En lui appliquant le stéthoscope au cœur, je découvris à la fin, un léger signe de vie. Je trouvai également d'autres légers indices à divers centres nerveux. Après deux jours de traitement, la jeune dame parla. Elle décrivit tout ce qui s'était passé autour d'elle, jusqu'à ses sensations, lorsque les médecins discutaient sur la réalité de son décès. Mais elle ne put trouver de termes pour exprimer la terreur qu'elle avait éprouvée, à la pensée de l'horrible sort qui l'attendait, si on n'arrivait pas à découvrir son état réel ”.

VI.—Je lis ce qui suit dans le “*Denkschrift*”, p. 6, par Kempner: “ Par suite d'une grande surexcitation mentale, le cardinal Spinosa tomba dans un état de mort apparente. Il fut déclaré mort par ses médecins, qui procédèrent à l'ouverture de sa poitrine, dans le but d'embaumer son corps. Comme ils avaient découvert à la fin, un léger signe de vie. Je ça à battre et le cardinal revint à lui, mais il avait à peine saisi le scalpel du chirurgien qu'il retomba pour mourir en réalité ”.

VII.—Le “*Journal de Rouen*”, 5 août 1837, relate ce qui suit: “ Le cardinal Somaglia fut frappé d'une grave maladie, due à un profond chagrin. Il tomba dans une syncope qui dura si longtemps que les personnes qui l'entouraient le crurent mort. Les préparatifs furent immédiatement faits pour embaumer le corps avant l'apparition de la putréfaction. Le scalpel avait à peine pénétré dans sa poitrine qu'on vit le cœur battre. L'infortuné malade, qui en ce moment recouvrait l'usage de ses sens, eut encore la force de repousser l'instrument meurtrier du chirurgien, mais c'était trop tard, car les poumons avaient été blessés mortellement, et le cardinal mourut d'une manière des plus pitoyables ”.

VIII.—Le docteur Francesco Stura, médecin et écrivain italien, dans un article publié par la revue “*Il buon concigliere*”, 9 avril 1905, p. 2, raconte que le cardinal Caraffa, dont la mère, deux fois, avait été faussement crue morte, eut un sort encore plus épouvantable que les cardinaux Spinosa et Somaglia. Comme il y

a un grand nombre de cardinaux de Carraffa, la vérification de ce fait intéressant est assez difficile.

Je pourrais aussi parler ici d'un célèbre théologien, qui a donné son nom à une grande école, et qui à ce qu'on dit, fut enterré vivant. A l'ouverture de la crypte où il avait été déposé, on trouva qu'il était revenu à la vie et était mort dans un état horrible, ayant les mains déchirées et la tête blessée. A cause de cela, on arrêta les travaux de sa béatification.

IX.—Dans une séance du Sénat français rapportée par le "Moniteur Universel", 28 février 1866, le cardinal Donnet prit la parole et proféra ce qui suit: "J'ai acquis la conviction, par des faits incontestables, que les victimes des inhumations précipitées, sont plus nombreuses qu'on ne le pense communément. Or, y a-t-il rien de plus horrible que de mourir en imputant sa mort au peu de vigilance et à l'imprévoyante précipitation de ceux qu'on appelait, quelques heures avant, des plus doux noms qu'on puisse se donner ici-bas. Je citerai encore, si vous le permettez, un dernier fait. En 1826, par une des journées les plus chaudes et dans une église entièrement pleine, un jeune prêtre fut pris en chaire d'un étourdissement subit. La parole expira sur ses lèvres. Il s'affaissa sur lui-même, on l'emporta, et quelques heures après on tintait son glas funèbre. Il ne voyait pas, mais il entendait, et tout ce qui arrivait à ses oreilles n'était pas de nature à le rassurer. Le médecin déclara qu'il était mort, et après s'être enquis de son âge, du lieu de sa naissance, il fit donner le permis d'inhumation pour le lendemain. Le vénérable évêque, dans la cathédrale de qui prêchait le jeune prêtre, était venu au pied de son lit, réciter un "De profundis"; déjà avaient été prises les dimensions du cercueil, la nuit approchait et chacun comprend les inexprimables angoisses d'un être vivant, dans une pareille situation. Enfin, au milieu de tant de voix qui résonnent autour de lui, il en distingue une, dont les accents lui sont connus. C'est la voix d'un ami d'enfance. Elle produit un effet merveilleux et provoque un effort surhumain. Le prédicateur reparait le lendemain dans sa chaire. Il est aujourd'hui, messieurs au milieu de vous (sensation) vous priant, après quarante ans écoulés depuis cet évène-

ment, de demander aux dépositaires du pouvoir, non seulement de veiller à ce que les prescriptions légales qui regardent les inhumations, soient strictement observées, mais à en formuler de nouvelles pour prévenir d'irréparables malheurs".

(A suivre)

HÉMORAGIE et LIGATURE

(AMBROISE PARÉ)

Un chapitre d'histoire médicale (1)

"Je l'ai pansé, Dieu l'a guéri".

A. Paré.

Fait curieux, la ligature, en tant qu'agent hémostatique bien que connue depuis les temps les plus reculés fut pendant des siècles le procédé le plus délaissé. Et cependant durant les 2000 ans séparant Hippocrate d'Ambroise Paré, l'hémorragie traumatique fut ce que les chirurgiens redoutèrent par dessus tout. Hippocrate, l'École d'Alexandrie recommandèrent la ligature et l'on trouve dans Celse, au chapitre des Blessures: "pour éviter la mort des malades qui souvent succombent d'hémorrhagie au cours d'une opération il est bon de saisir le vaisseau qui saigne et de le lier en deux places à condition qu'en le faisant on n'arrête pas le cours du sang". Galien, Antyllus, célèbres chirurgiens romains, eurent recours à la ligature et elle était enseignée à la fois par l'école grecque et l'école arabe. Cependant sans que l'on puisse en donner l'exacte raison jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la ligature demeure au dernier plan et les chirurgiens sans exception lui préférèrent des procédés hémostatiques aussi cruels que brutaux, tels que: le fer rouge, l'huile bouillante, la poix liquide, méthodes qui transformaient la salle d'opération en une véritable chambre de torture, le chirurgien en un bourreau.

(1) Ce chapitre d'histoire médicale m'a été inspiré par un article de F. Fletcher, M. D., Columbus, Ohio, Assis. Prof. of Anat. Starling Med. Coll., et publié dans le Am. Trun. of Clin. Med., May 1907.

A LA PROFESSION MÉDICALE

Nous désirons informer la profession médicale du Canada, que notre nouveau laboratoire canadien, à Toronto, est des mieux outillés; pour fournir au marché canadien nos deux spécialités:

L'Huile de Foie de Morue "Metabolisé"
Composé Waterbury

à base de Créosote et de Guaiacol et

L'Huile de Foie de Morue Simple
"Metabolisé" Waterbury.

Partout où ces deux préparations ont été introduites, la profession médicale leur a donné le meilleur accueil. Le fait que ces spécialités sont sur le marché américain depuis dix-neuf ans, nous autorise à vous offrir une des préparations les plus efficaces et les plus agréables au goût.

Les maisons de gros du Canada en sont amplement approvisionnées et peuvent répondre à vos demandes. Nous vous invitons donc cordialement à faire l'essai de nos deux spécialités. Vous en serez satisfaits.

Confiants que nous pourrions vous rendre mutuellement service, nous vous prions de nous croire,

Respectueusement,

WATERBURY CHEMICAL CO.,

TORONTO, CANADA.

DES MOINES, IOWA, U.S.A.

LA MAISON

J. A. DUMAS,

Photographe

La seule maison connue de ce nom. Elle obtient les plus hauts prix pour ses portraits. N'a plus de succursales. Elle a son Studio au No.

480 de la rue St-Denis,

Angle de la rue Sherbrooke



L'élite de la société Montréalaise trouvera toujours chez lui les modèles du nouveau genre en photographies, et le patron qui opère lui-même a vingt années d'expérience.

P. S. — Attention et prix tout spéciaux aux familles des médecins

PHONE WEST 4513

Pastilles Houde

AU CHLORYDRATE
DE COCAINE



Pharyngites, Maux de Gorge,
Amygdalites, Diphtérie,
Angines, Toux Nerveuses.



Chaque pastille renferme 3 milligrammes
de principe actif.

Dose : 6 à 12 suivant l'âge

Boldine Houde



MALADIES DU FOIE

Congestions et
Coliques hépatiques, Ictère.
Hépatite chronique,
Lithiase biliaire,
Appendicite,

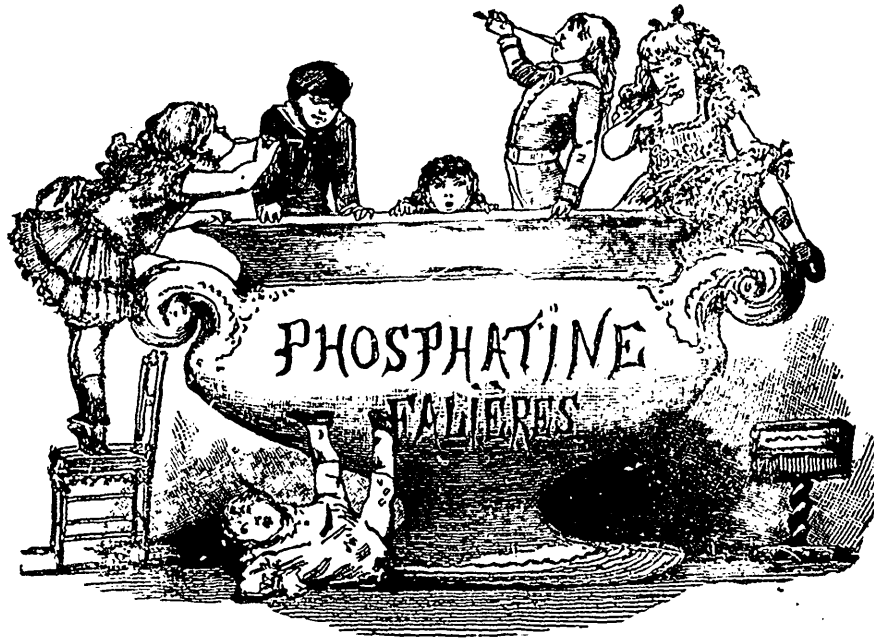


Chaque granule renferme 1 milligramme
de principe actif.

Dose : 5 à 8 granules.

Dépôt général : A. HOUDÉ, 29, rue Albouy, PARIS.
Seul agent au Canada : A. QUITTARD, 6, rue St-Sacrement, Montréal

ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE



❄ Aliment des Enfants ❄

Paris : 6 Avenue Victoria et Pharmacies

Seul agent pour le Canada : A. QUITTARD, - - 6, rue Saint-Sacrement, Montréal.



“ BISQUIT ”

Veritable Cognac provenant de la distillation du jus de raisin

Mis sur le marché par Messieurs BISQUIT DUBOUCHÉ & CIE., depuis près de cent ans et recommandé par les membres les plus éminents de la profession médicale dans le monde entier, pour sa pureté et son efficacité.

N.-B.—Il est bon de rappeler à Messieurs les Médecins que tout ce qui est vendu pour du Cognac n'est pas du VRAI Cognac et qu'afin d'éviter toute substitution ils doivent ordonner la marque “ BISQUIT ” chaque fois qu'un produit provenant de la distillation du JUS DE RAISIN PUR est indiqué.

Les choses en étaient là, quand fut donné au monde le génie de Paré. Né à Laval en 1510 d'une famille d'artisans, cet enfant du peuple devint au cours de sa longue carrière, chirurgien de quatre Rois de France. A 20 ans il était interne au vieil Hôtel-Dieu de Paris. Six ans après il était nommé par décret royal, chirurgien de l'armée de Turin. Elève de Jean de Vîgo, médecin du Pape Jules II, il fit au début ce que tout le monde faisait alors, et cautérisa les plaies qu'il avait à traiter avec de l'huile de sureau bouillante, " quand un jour, dit-il, manquant d'huile, je fus réduit à appliquer un mélange de jaunes d'œufs, d'huile de roses et de térébenthine. Je ne pus dormir de la nuit tant je craignais que par défaut de cautérisation je trouverais morts les blessés à qui je n'avais pas appliqué l'huile bouillante ". N'y tenant plus il va à l'ambulance au lever du jour et à son grand étonnement il trouve ses malades non seulement vivants mais dans une condition qui dépassait ses espérances. " Ils souffraient à peine, écrit-il, leurs plaies ne présentaient aucun signe d'inflammation ou de rétention et ils avaient dormi confortablement toute la nuit, les autres qui avaient été cautérisés avec de l'huile bouillante étaient fiévreux encore torturés de douleur, leurs plaies étaient enflammées et oedématisées. Je résolu à partir de ce jour de ne plus brûler cruellement ces malheureux blessés ". Il tint parole et ayant expérimenté avec succès certain baume préparé par un chirurgien de Turin, il alla le voir au moment de quitter la ville. " Je l'implorais, dit-il dans ses mémoires, lui demandant de me révéler sa formule, lui disant que puisque je portais cela ne pourrait lui causer aucun tort. Il y consentit et me dit de lui procurer deux petits chiens nouveaux-nés, une once de vers de terre, deux livres d'huile de lys, six onces de térébenthine de Venise, et une once d'eau-de-vie. En ma présence il fit bouillir les petits chiens tout vivants dans l'huile jusqu'à ce que la chaire se détache des os, puis il ajouta les vers qui avaient été tués dans du vin blanc et fit bouillir le tout jusqu'à

ce que les vers aient perdu tout leur jus. Le mélange fut alors filtré sans grande pression à travers une serviette et il y ajouta la thérébentine et finalement l'eau de vie, appelant Dieu à témoin qu'il n'avait pas d'autre baume pour traiter les plaies et les amener à suppuration. Puis il me renvoya, me priant de garder le secret de la préparation et de ne le révéler à personne ". Paré se servit toujours dans la suite de ce baume avec succès, le versant dans les plaies non pas bouillant mais à peine chaud.

Ce fut en 1552 alors que le roi Henri assiégeait Danvillers que pour la première fois de sa vie Paré eut recours à la ligature au cours d'une amputation de la jambe sur un blessé qui avait été atteint d'un coup de canon. " Je fus joyeux, dit-il, de pouvoir achever l'opération sans appliquer le fer rouge ". Quelques semaines après il revenait à Paris accompagné de son opéré " que je renvoyais chez lui, écrit-il, avec une jambe de bois, tout joyeux d'avoir échappé à si bon marché et de ne pas avoir été misérablement brûlé ".

A partir de cette époque Paré devint le champion de la ligature et fut le premier à pratiquer la ligature en masse dans tous les cas d'hémorragies incontrôlables, il fit plus, il révolutionna la chirurgie de guerre, donnant à l'amputation en tissus sains la préférence dans tous les cas de blessures graves par armes à feu.

Comme on pouvait s'y attendre, il fit peu de disciples d'abord, et nombreux au contraire furent ceux qui, au nom de la routine et de la tradition attaquèrent ses méthodes. Il faut se souvenir pour apprécier toute l'étendue du génie de Paré qu'à cette époque l'anatomie était à peine connue et qu'il devançait de 100 ans l'illustre Harvey. Voici un extrait d'un des plus ardents adversaires de Paré, on pourra juger de la mentalité chirurgicale à cette époque contre laquelle il eût à combattre :

" Un certain médecin irréfléchi et inconsideré voudrait faire condamner la cautérisation des vaisseaux après amputation d'un membre gangrené et corrom-

pu, méthode connue et recommandée de tous et qui a reçu l'approbation de tous les anciens. Il désire nous montrer et nous enseigner, sans aucune raison, jugement ou expérience, une nouvelle manière de lier les vaisseaux à l'encontre de l'opinion des anciens, sans savoir ou de propos délibéré, méconnaissant le fait qu'il y a bien plus grand danger à lier qu'à brûler les vaisseaux." Continuant cette argumentation il dit : " Si l'aiguille vient à piquer une partie nerveuse, le nerf lui-même ou si par cette nouvelle et absurde méthode on a lié une veine il faut nécessairement qu'apparaisse une nouvelle inflammation donnant naissance à une convulsion à laquelle succède la mort. Bien plus les pincettes à l'aide desquelles il tire les vaisseaux sont aussi douloureuses que les fers à cautériser ".

En réponse Paré cite les travaux d'Hippocrate, Galien, Avicenne, Vésale. Jean de Vigo, donnant indications du Livre, Chapitre et Page, de ses citations et ajoute : " Vous devez avoir vos yeux fermés et votre raison émoussée, quand vous vous élevez contre une méthode aussi sûre. Je vous demande si, quand une veine est coupée transversalement et qu'elle s'est rétractée, votre conscience ne vous dit pas qu'il est préférable d'aller la pincer, l'attirer et la lier que de brûler tous les tissus qui l'entourent jusqu'à ce que vous ayez atteint la lumière du vaisseau. Chaque jour je constate le succès de la ligature après amputation et j'ai pour l'affirmer l'expérience et l'histoire de mes patients guéris."

Je terminerai cette courte étude par les observations suivantes d'Ambroise Paré :

" Le 16 juin 1552, en présence de Jean Lieband, docteur de la Faculté de Physique de Paris, Claude Viran, chirurgien diplômé, Mathurin, chirurgien de M. de Sourvray et moi-même, Jean Charbonel, maître barbier, chirurgien de Paris, pratiqua avec grande dextérité l'amputation de la jambe gauche d'une femme qui depuis 3 ans souffrait de douleurs atroces dues à une carie de la cheville du pied. Elle s'appelle Marie d'Hestel, épouse de Pierre Hervé, écuyer de la cuisine de la

duchesse d'Uzes, habitant à Paris, rue de Verbosis au signe de la tête de St Jean. Elle était âgée d'environ 23 ans. Charbonel amputa la jambe à environ 4 travers de doigts au-dessous du genou, il attira les veines avec un "bec de corbeau" puis les artères et les lia; à partir de ce moment, je jure devant Dieu que toute l'opération qui fut rapidement menée ne donna pas une écuelle de sang. Je priais Charbonel de laisser saigner plus, suivant le précepte d'Hippocrate, car il est bon pour les plaies en général et les ulcères invétérés de laisser couler le sang, en outre cela rend les parties moins sujettes à l'inflammation. Charbonel suivit la malade qui guérit dans l'espace de deux mois sans hémorrhagie secondaire et sans autre accident fâcheux."

Voici la dernière observation que je citerai, elle en vaut la peine : ...

" En 1536 Paré ampute un bras au niveau du coude pour une fracture compliquée de l'avant-bras. Le cas était désespéré; Paré désarticule, contrôle l'hémorrhagie, cautérise et draine. Il essaie toutes sortes de médecines pour empêcher l'inflammation de s'étendre à l'aisselle et au thorax et cependant des convulsions (en temps que complications) saisissent le malade, il s'en excuse disant : " elles eurent lieu non par la faute du malade ou la mienne, mais à cause de la mauvaise condition de la place où il était couché. C'était une grange, aux murs lézardés, ouverte de chaque côté, en plein milieu de l'hiver alors que la gelée et la neige faisaient rage. Il n'avait ni feu ni quoi que ce fut pour préserver sa vie ou atténuer les effets du froid de la place. Ses articulations étaient contractées, ses dents serrées, sa bouche et sa figure tordues de travers, quand plein de pitié pour lui, je le fis porter dans une étable voisine chauffée par le fumier des chevaux. Là le malade fut réchauffé à l'aide de deux réchauds et après avoir été oint d'un liniment anti-convulsif il fut enveloppé dans une chaude couverture et enterré jusqu'au cou dans du fumier chaud. Il y resta pendant trois jours et ne présenta pas d'autre inconvénient qu'une diarrhée pro-

Antiseptique

Desinfectant

Desodorisant

LE LUSOFORME

SANS ODEUR, NON TOXIQUE, NON CAUSTIQUE.

Le seul désinfectant qui enlève toutes les odeurs sans en laisser aucune après son emploi.

LE LUSOFORME

PREND AVANTAGEUSEMENT LA PLACE
DE TOUS LES DESINFECTANTS CONNUS
AUSSI BIEN EN MÉDECINE EN CHIRURGIE
QUE DANS L'ART VÉTÉRINAIRE

EMPLOYÉ À PARIS PAR : L'Assistance Publique
les Écuries de l'Institut Pasteur, le Muséum d'His-
toire Naturelle, les principales Brasseries, Laiteries,
Blanchisseries.

EMPLOYÉ À MONTRÉAL PAR : L'Hopital Vic-
toria, Hopital Glengarry, le Hunt Club, les Sulpi-
ciens, l'Hotel Windsor, la Maison Revillon, etc.

M. LIBERGE

63 RUE NOTRE-DAME EST.

SEUL AGENT POUR LE CANADA

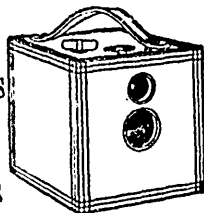
MONTREAL.



INSTRUMENTS de CHIRURGIE
APPAREILS pour LABORATOIRE

A des prix défilant toute concurrence. Demandez nos prix avant d'acheter ailleurs.

Appareils
et Produits
Photogra-
phiques



Lecours & Decary,

PHARMACIENS.

PHARMACIE DECARY

310 ST-CATHERINE EST, COIN ST-DENIS
MONTREAL.

Tel. Bell Est 1842

Maison **ARCHAMBAULT**

MARCHAND DE

Pianos, Orgues, Musique en Feuilles



312-314 rue Ste-CATHERINE Est

Près de la rue St-Denis.



BANDAGE

MON BANDAGE est reconnu par les médecins et chirurgiens les plus éminents au Canada et Etats-Unis comme le meilleur au monde; et je garantis positivement de maintenir toute hernie pourvu qu'elle soit réductible.

B. LINDMAN,

16 McGill College Avenue

MONTREAL

Dans les **CONGESTIONS** et les **Troubles fonctionnels du FOIE**,
la **DYSPEPSIE ATONIQUE**, les **FIÈVRES INTERMITTENTES**,
les **CACHEXIES** d'origine paludéenne

ET CONSÉCUTIVES AU LONG SÉJOUR DANS LES PAYS CHAUDS
On prescrit dans les Hôpitaux, à Paris et à Vichy, de 50 à 100 gouttes par jour, de

BOLDO-VERNE

ou 4 cuillerées à café d'ÉLIXIR de BOLDO-VERNE

Dépôt : **VERNE**, Professeur à l'École de Médecine de GRENOBLE (France)

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

Dépôt Général pour le CANADA : Pharmacie **ARTHUR DÉCARY**, à Montréal.

fuse et d'abondantes sueurs et petit à petit il put entr'ouvrir la bouche, aussitôt deux morceaux de bois de saule furent introduits entre les dents, maintenant la bouche entrebâillée et on le força à se nourrir à l'aide de lait et de viande. Le troisième jour Paré cautérisa de nouveau le moignon dans l'espoir d'arrêter le perpétuel flux de matière corrompue qui s'en écoulait. "Finalement, grâce à mes efforts et avec l'aide de Dieu, dit-il, il guérit. En terminant dit Paré, je voudrais supplier les jeunes chirurgiens de ne jamais regarder un cas comme désespéré au point de l'abandonner car comme l'écrivaient les anciens médecins dans la Nature comme dans la Maladie il y a des Monstres."

C'est à la suite d'un cas semblable que Paré sans nul doute, prononça la phrase que je citais au début : "Je l'ai pensé Dieu l'a guéri".

F. M.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DU DISTRICT D'OTTAWA

La Société Médicale du district d'Ottawa s'est réunie le 20 juin à Montebello, sous la présidence de son dévoué président Dr E. Aubry. Assistaient à la réunion MM. les Drs E. Aubry, A. Aubry, G. Baulne, Barolet, Bélanger, A. Longpré, J. E. d'Amours, secrétaire-trésorier de la Société; Isabelle, E. Longpré, Powers, Robillard, Quirck, Tassé, Viau, membres de Ely, Nevada; F. de Martigny et F. de la Société, et MM. les Drs d'Amours, Monod, de Montréal.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, par le Dr J. E. d'Amours, dont les minutes sont acceptées par la Société, le président, dans un charmant discours souhaite la bienvenue à ses confrères et remercie les Drs de Martigny et Monod d'avoir accepté l'invitation de la Société de venir assister à cette réunion. Il présente les excuses des Drs Bruneau et St Jacques, qui au dernier moment ont été empêché de venir par suite de l'indisposition, l'un de sa femme, l'autre de sa mère. Il rappelle les pro-

grès que l'Association a faite au cours de ces six derniers mois et félicite la Société de sa situation prospère, même au point de vue financier. Mais il reste encore beaucoup à faire et il rappelle encore une fois à ses confrères que ce n'est que par l'union que les médecins arriveront à faire aboutir les réformes qu'ils ont à cœur. Il ne peut terminer sans rappeler combien la mort a frappé cruellement au milieu de leurs rangs enlevant à deux des membres de la Société la compagne de leur vie et il demande qu'au nom de la Société la secrétaire transmette aux Drs Longpré et Prévost l'expression de la profonde sympathie de la Société.

Ces condoléances sont votées debout par les membres présents.

Le Dr Powers rapporte ensuite un cas des plus intéressants de sa clientèle. Il fut dernièrement appelé auprès d'un jeune homme qui s'était tiré deux coups de revolver dans la tempe droite à un centimètre environ l'un de l'autre. Il fut atteint dans les jours qui suivirent d'une hémiplegie gauche. Un médecin de Montréal appelé en consultation fut d'avis de trépaner. L'opération eut lieu à Ottawa. Le crâne mis à nu, on put constater que le premier coup n'avait fait qu'érafler l'os, tandis que le second situé en arrière du précédent était pénétrant. Une couronne de trépan fut appliquée sur le trajet, des caillots furent enlevés ainsi que de petits morceaux de plombs appartenant à la balle qui avait certainement éclaté en morceaux. La dure mère fut incisée, le cerveau était indemne. A la suite de cette décompression l'hémiplegie disparut et le malade est depuis complètement revenu à la santé.

Le Dr Powers à la suite de sa communication, reçoit les félicitations de la Société pour la conduite qu'il a tenu et le résultat qu'il a obtenu.

Le Dr F. Monod, de Montréal, lit une communication sur "l'infection utérine au cours de la grossesse et dans les suites de couches". Cette communication sera publiée "in extenso" dans le prochain numéro de ce journal, ainsi que celle que fit ensuite le Dr de Martigny sur "Ca-

thétérisme vésical chez les prostatiques en retention ''.

Le président soumit ensuite à la discussion de la Société la question suivante : " Quel est le meilleur traitement à opposer au choléra infantil ", et il invite le Dr Monod à ouvrir le débat en donnant son avis. Celui-ci dit qu'il pense que le meilleur de tous les traitements est encore de prévoir cette affection en surveillant le lait donné aux enfants, mais qu'il ne suffit peut-être pas seulement de surveiller le laitier et le lait, mais aussi la mère qui souvent reçoit le matin du lait très frès et très pur et qui par sa propre faute, soit négligence soit ignorance, donne le soir à son enfant un lait impur et absolument impropre à l'alimentation. Il faut instruire les mères et les obliger à suivre à la lettre les instructions qu'on donne. Quant au traitement lui-même il le résumerait volontier à ceci: diète hydrique (eau bouillie) prolongée s'il le faut 48 et même 56 heures et cela malgré la lutte souvent très vive que l'on aura à soutenir avec la mère pour la faire accepter, injections rectales de sérum artificiel afin de lutter contre la déshydratation toujours considérable des tissus, le moins de médicaments possible.

Le Dr Powers accepte dans ses grandes lignes le traitement, proposé par le Dr Monod, cependant il ajoute qu'il croit à la très grande efficacité du calomel donné en 1-10 de grain répété 3 fois dans les 24 heures, il donne aussi les grands lavements mais se contente d'eau bouillie et s'élève contre l'emploi de l'opium.

Le Dr d'Amours appuie les vues de son confrère le Dr Powers, il ajoute cependant qu'il se trouve très bien de l'emploi du salofène et du sous galate de bismuth et dans certains cas de la strychnine à très faibles doses.

Le Dr E. Aubry contrairement au Dr Powers, donne parfois de l'opium quand les enfants torturés par des coliques que rien ne peut calmer, ont avant tout besoin de repos et de sommeil, il croit que dans ces cas là l'opium est un merveilleux médicament qui lui a donné de bons résultats dans des cas désespérés. Quant

au reste du traitement il partage l'avis de ses collègues.

Le Dr J. E. d'Amours, comme le Dr Powers, croit que l'opium est complètement contre-indiqué. Si l'enfant ne s'y habitue pas, la mère s'y habitue, trouvant, sans se rendre compte du danger, très commode de calmer son enfant aussitôt qu'il crie.

Le Dr A. Aubry croit que les craintes du Dr d'Amours sont peut-être un peu exagérées et il ne voit pas d'inconvénient à donner à l'enfant de petites doses d'un sirop calmant à condition que la mère ne puisse pas en user avec indiscretion. Il profite de la discussion pour faire part à la Société combien rares sont les cas de choléra infantile à Labelle où il pratique alors qu'il en avait eu de nombreux à Beauharnois. Il attribue cette différence aux conditions climatiques de ces deux endroits.

Le Dr Quirk préconise l'huile de ricin comme purgatif et n'est pas opposé aux stimulants sous forme de cognac ou de vin de Port en petite quantité. Il fait volontiers macérer du pain bien grillé dans de l'eau et après l'avoir passé à travers un linge, donne cette eau à boire aux enfants. Il recommande aussi le lait coupé et de l'eau de Seltz.

L'ordre du jour porte ensuite l'élection par la Société d'un candidat au poste de gouverneur. Le président à ce propos, fait remarquer que sur 56 médecins, 44 appartiennent à la Société. Celle-ci a donc le droit pour ne pas dire le devoir, d'élire un candidat, il sait que les membres absents ratifieront tous le choix qui sera fait par la présente assemblée.

Le Dr d'Amours lit alors à la Société l'article paru dans notre journal et intitulé: "A propos des élections" et demande que le candidat qui sera choisi mette dans son programme les trois grandes réformes que la profession ne cesse de réclamer: 1. Diminution du nombre des gouverneurs; 2. Augmentation de leur traitement; 3. Création d'un bureau central d'examineurs.

Le vote est alors pris au bulletin secret. Le résultat est:

Dr d'Amours, 5 voix; Dr E. Aubry, 3 voix; Dr Quirck, 3 voix; Dr Robillard, 1 voix.

En conséquence le Dr J. E. d'Amours, de Papineauville, est élu candidat de la Société aux prochaines élections et de ce fait est autorisé à se présenter sous le patronage de la Société.

Le Dr d'Amours remercie en quelques mots ses collègues de l'honneur qu'ils viennent de lui faire; il les assure que s'il est nommé il fera tout en son pouvoir pour faire aboutir les réformes dont il a parlé avant le vote.

Le Dr Quirck regrette qu'il n'ait pas su plus tôt que la Société comptait élire un candidat et que cédant aux sollicitations de plusieurs de ses amis il avait déjà accepté de se représenter, qu'il ne pouvait, par conséquent se retirer maintenant, il resterait donc candidat, mais comme vient de l'affirmer le Dr d'Amours, il tient lui aussi à dire que quelque soit le résultat des élections, il ne pourra en rien changer, les sentiments de grande cordialité existant entre les deux candidats.

La Société passe ensuite à l'élection de son bureau pour l'année 1907-1908.

Le Dr E. Aubry est réélu par acclamation ainsi que le Dr d'Amours comme secrétaire-trésorier, la Société ayant en effet décidé de réunir les deux fonctions en une seule.

Par acclamation également sont élus :

Le Dr Quirck, premier vice-président; le Dr Barolet, deuxième vice-président; le Dr Longpré, président d'honneur.

Après avoir remercié ses collègues de l'honneur qu'ils viennent de lui faire en l'élisant de nouveau à la présidence, le Dr E. Aubry invite les membres à lutter énergiquement contre les charlatans et de ne pas hésiter à communiquer directement au secrétaire les plaintes qu'ils auraient à formuler à cet égard.

Le Dr d'Amours appuie les remarques du président et assure ses collègues que dans la majorité des cas il suffit d'adresser une lettre un tant soit peu énergique aux intéressés pour les faire cesser leur pratique. Il rappelle avec quel succès la Société médicale de Joliette a entrepris

cette lutte, ils ont dans ce district, à l'heure actuelle, une caisse spéciale à laquelle ils versent le produit des amendes résultants de leur poursuite, cause qui contient déjà plusieurs centaines de dollars, ce qui prouve mieux que n'importe quelles paroles le succès de leurs efforts.

Il est alors proposé par le Dr Tassé secondé par le Dr Longpré que les officiers de l'Association forment un comité chargé d'élaborer d'ici à la prochaine réunion un tarif dont les clauses devront être adoptées après discussion par la Société. Il s'agit bien entendu d'un tarif de district et non pas d'un tarif provincial qui, ainsi que le fait remarquer le Dr Quirck, serait irréalisable du moins dans l'état actuel des choses.

Il est ensuite proposé par le Dr Barolet secondé par le Dr Baulne, que la prochaine réunion de la Société ait lieu à Thurso en janvier 1908.

Il est enfin proposé par le secrétaire secondé par tous les membres de la Société qu'une somme de \$5 soit votée à la Commission de la Tuberculose.

Ces trois propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée.

Nous ne pourrions terminer ce compte rendu qui ne serait certainement pas complet sans mentionner la façon charmante dont furent reçus les membres de la Société et leurs invités au presbytère et chez le Dr Barolet. Au presbytère M. le curé Chamberland aidé de son vicaire, M. Dusserre, offrit un verre de vin que nous soupçonnons être venu directement de France. Nous savons, en le faisant, être l'interprète de nos collègues, en le remerciant encore une fois de la façon si cordiale dont il nous a reçu. Quant à notre confrère, le Dr Barolet, qu'il veuille bien nous permettre de redire à sa si charmante femme combien nous lui avons été reconnaissants de la façon dont elle nous a fait les honneurs de sa maison et d'un goûter qui, nous pouvons l'en assurer, surprit agréablement ses convives et cela la dédommagera un peu, peut-être, de toute la peine, que sans le vouloir, nous lui avons donné.

F. M. et F. de M.

TUBERCULOSE SUBAIGUE GUERIE
PAR LE SERUM ANTITUBERCULEUX DE MARMOREX (1)

Par le Dr Faraggi, de Paris

La récente communication de M. Monod à l'Académie de médecine met en évidence les effets curatifs du sérum Marmorek. A l'appui de cette communication, je tiens à publier un cas personnel tellement démonstratif, qu'il me paraît avoir la valeur d'une expérience de laboratoire.

Il s'agit de ma fille, âgée de 13 ans, dont je vais entreprendre de conter l'histoire pathologique. Cette fillette a été vue par quatre médecins; tous ont été d'accord et sur l'extrême gravité de la maladie et sur l'incontestable résultat obtenu par le sérum antituberculeux de Marmorek et rien que par lui. Enfant née à terme, élevée à l'allaitement mixte a marché à 16 mois. Elle n'a jamais été malade, sauf les affections aiguës de l'enfance: rougeole à 4 ans, coqueluche à 8 et surtout, dès l'âge de 6 ans, l'acétonurie si bien décrite par Comby.

Père et mère bien portants. Aucune maladie ni aiguë ni chronique; donc rien de particulier à noter, ni dans les antécédents, ni dans ceux des parents. L'enfant est très grande pour son âge, on lui donnerait facilement 15 ans. Régulée à 11 ans sans aucune anicroche et depuis elle a vu régulièrement. La petite malade n'a jamais quitté ses parents, sauf l'année dernière pendant les mois de mai, juin et juillet, passés en pension où elle vivait avec une trentaine de petites camarades.

Le 26 juillet, par conséquent 4 jours après sa rentrée au domicile paternel, à midi, nous nous mettions à table comme de coutume. Je trouve ma fille bien pâle, d'une pâleur livide contrairement à son teint habituel. Elle ne mange pas. Je l'interroge.

L'enfant n'accuse qu'une grande fatigue. Je lui prends la température et constate une notable élévation: 38'7. Je la fais mettre au lit et trouvant la lan-

gue légèrement saburrale, je lui administre un léger purgatif (calomel 0,50). Quelques heures après, le teint était redevenu rose comme d'habitude et la température n'était plus que 38'.

Pendant la nuit elle avait beaucoup transpiré; cette transpiration ne la quitta plus jusqu'à l'institution du traitement par le sérum antituberculeux de Marmorek, encore aujourd'hui elle garde une moiteur très douce la nuit.

Le lendemain à 7 heures, elle se trouve relativement bien avec une température de 37' et un pouls accéléré R120). Mais vers les 10 heures, je constate à nouveau le teint absolument livide et une recrudescence de fatigue avec température 38'2. Je l'examine le plus attentivement possible; il me semble avoir constaté une légère résistance à la percussion de la paroi antérieure gauche de la poitrine; à l'auscultation rien de précis. Une légère rudesse de la respiration à gauche peut-être. Hantée par cette maladie atroce, la tuberculose sinon aiguë tout au moins à marche rapide, je doute de mes sens et fais conduire de suite la petite malade chez un maître de la pédiatrie qui après un examen superficiel ne trouve rien.

Depuis l'apparition des règles, il n'y eut jamais d'interruption; pour la première fois, elles ne parurent pas, fait à mon avis très important. Quoi qu'il en soit, ces crises se sont succédé quotidiennes et de la même façon, avec les mêmes symptômes et les mêmes caractères pendant quatre jours encore: pâleur cireuse matinale, élévation de la température, légère cyanose des extrémités. Un nouveau symptôme survint qui augmenta mon appréhension: une légère toux sèche avec un caractère bien connu.

Ma fille pesait 41 kgr. environ; je la pèse ce jour-là et trouve une diminution notable de poids 38 kg. 200 qui depuis est descendu jusqu'à 36 kgs. Cinq jours se passent dans la même situation sans aucun changement.

Voyant le peu de résultat obtenu par le traitement employé, je prends le parti d'examiner moi-même ma fille, non seulement avec toute l'attention dont je suis capable doublée qu'elle est par l'affection

(1) Progrès Médical No 14, 6 avril 1907.

EM HYSEM: DYSPEE BRONCHITES ASTHME

IODEINE MONTAGU

PIEULES
SIROP
AMPOULES
au Bi-Iodure de Codéine

**ANTIDYSPNEIQUE
CALMANT DE LA TOUX
EXPECTORANT**

MONTAGU Ph^o, 13, Rue des Lombards, PARIS
et toutes les Pharmacies.



PURGO-LAXATIF AGRÉABLE

SANTÉINE

Pastilles délicieuses contre la
CONSTIPATION

Action douce et sûre - Agit sans coliques

MONTAGU-PARIS et toutes Pharmacies

ANTI-NERVEUX - ANTI-ANÉMIQUE

DRAGÉES
du D^r

HECQUET

LICENCIÉ DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

au **Sesqui-Bromure de Fer**

Le meilleur de tous les Ferrugineux, contre:
ANÉMIE, CHLOROSE, ÉPUISEMENT, NERVOUSISME.

Le seul qui calme les nerfs, régénère le sang,
sans jamais constiper.

Dose: 2 à 3 Dragées à chaque repas.

LE FLACON DE 100 DRAGÉES: 4 FR., FRANCO.

Paris: MONTAGU, Ph^o, 13, Rue des Lombards
ET LES PHARMACIES

L'Imprimerie Française

197 RUE NOTRE-DAME EST

A quelques portes de l'Hotel-de-Ville.

MONTREAL.

Un vide heureusement comblé.

Une Maison d'Édition à Montréal.

Nous sommes heureux d'annoncer aux lecteurs du "Journal de Médecine et de Chirurgie" que malgré le feu et l'eau nous avons pu effectuer une heureuse transformation de notre matériel

L'Imprimerie Française

va en effet se consacrer uniquement à l'impression de périodiques et d'éditions littéraires

Une maison d'édition proprement dite manquait à Montréal: c'est un vide heureusement comblé

publie déjà quatre périodiques des plus importants: — "Le Monde Illustré" (Album Universel), "Le Journal de Médecine et de Chirurgie", "Publicité-Publicity" et le "Bulletin de la Chambre de Commerce Française"

Solubilités comparées de l'Acide urique dans :

PIPERAZINE	BICARBONATE DE SOUDE	CITRATE DE LITHINE	CITRATE DE POTASSE
100%	40%	20%	8%

PIPERAZINE MIDY

GRANULÉE EFFERVESCENTE

20 centigrammes de Pipérazine par mesure jointe au flacon. Prendre les crises aiguës 3 à 6 mesures par jour. Comme préventif : 1 à 3 mesures 10 jours par mois.

Le plus grand dissolvant de l'Acide urique

GOUTTE — GRAVELLE — RHUMATISME

ARTHRITISME dans toutes ses manifestations.

Pharmacie MIDY, 118, Faubourg Saint-Jacques, PARIS.

Seul Agent pour le Canada : A. QUITTARD, Boîte Postale 83, Montréal.

Sources Saint-Louis

Eau de Vichy

TREFLE ROUGE

Si vous ne pouvez l'avoir chez votre fournisseur, adressez-vous à

L. CHAPUT,
FILS & CIE,
AGENTS.

2, 4, 6 et 8 rue de Bresoles - - MONTREAL.



Cette eau est effervescente naturelle, et recommandée par l'Académie de Médecine de Paris, à cause de ses hautes qualités médicales.

Demandez l'avis de votre médecin, il vous prescrira l'eau Saint-Louis.

ÉPILEPSIE

DRAGÉES GÉLINEAU

Depuis Trente Années sans Réclame bruyante, les

ont su conquérir et conserver l'appui du Corps médical français et étranger. Est-il besoin d'autres recommandations ?

Les DRAGÉES GÉLINEAU sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'ÉPILEPSIE.

Leur action est rapide et durable, leur administration facile, leur dosage exact.

Une règle à ne pas oublier c'est qu'il faut toujours faire prendre les DRAGÉES GÉLINEAU au milieu du repas (Journal de Médecine de Paris).

Seuls Agents pour le Canada, ROUGIER FRERES, (Agence Decary-Rougier) 63 Notre-Dame Est, Montréal.

paternelle, mais aussi avec le plus grand sang-froid. J'ai alors positivement constaté ce qui suit :

1. A la percussion : matité complète dans la région sus et sous-claviculaire, dans la fosse sus et sous-épineuse; descendant au-dessous de la pointe de l'omoplate, point douloureux au niveau de l'articulation sterno-claviculaire gauche, — point à mon avis d'une grande importance; — toutes les fois que je percutais en avant au-dessous de la clavicule, je provoquais une légère toux sèche ;

2. A l'auscultation : diminution du murmure vésiculaire et rudesse de la respiration à gauche, pas de râles. Je fus effrayé par la constatation de tous ces symptômes. Je voulus douter encore, je priai mon excellent confrère et ami le Dr Rochefort, de Chatou, de venir examiner ma fille, lui qui connaissait tous mes enfants et qui, maintes fois, avait eu l'occasion de les soigner.

Mes constatations furent confirmées de tout point. Nous décidâmes de la conduire à la campagne, et voulant l'avoir toujours sous ma surveillance, nous la conduisîmes à Villemomble. Le traitement institué fut: vie au grand air nuit et jour, suralimentation, viande crue, glycérophosphate de chaux et carnine Lefranc.

Pendant les jours qui suivirent son installation à Villemomble, les mêmes accès se produisirent avec un peu moins de fièvre, 37'9. Ce fut mon excellent confrère Pavie qui a bien voulu la soigner et la suivre de près. Après un examen attentif le Dr Pavie confirma notre diagnostic, c'est-à-dire tuberculose fébrile à marche rapide.

Jusqu'au 1er septembre, la température monta à 38'3. J'étais d'autant plus alarmé que la pâleur était constante avec fatigue générale et une diminution notable de poids: 36 kgr. 500.

A ce moment, les symptômes objectifs étaient les suivants: Amaigrissement sensible, pâleur extrême, tachycardie, toux légère, avec un peu de crachat mucopurulent, et fièvre vespérale variant de 38' à 38'7.

L'enfant accuse une fatigue extrême, ne désirant pas bouger du lit ou de sa chaise longue. Elle continue néanmoins à s'alimenter avec un peu de difficulté. Les règles ne paraissent toujours pas. J'avais lu dans le "Concours Médical" un extrait d'une revue du Canada sur les effets très encourageants obtenus par le sérum anti-tuberculeux de Marmorek. Je priai mon ami le Dr Rochefort, de me donner son avis et, sur ses conseils, je priai le Dr Jacobson assistant du Dr Marmorek, de venir voir ma fille.

En présence du Dr Pavie et de moi, le Dr Jacobson examina la petite malade. Le diagnostic fut confirmé et le traitement par le sérum antituberculeux de Marmorek, à l'exclusion de toute autre médication, fut institué. Le Dr Pavie lui fit le premier lavement de 10 cc. le 1er septembre 1906 et jours suivants.

L'examen des crachats fait le lendemain au laboratoire du Dr Marmorek fut concluant, de nombreux bacilles de Koch furent découverts (VI, d'après l'échelle de Gaffky).

Dès les premiers lavements, le mieux commença à se manifester, la température vespérale s'abaisa, l'enfant avait l'allure plus gaie, elle manifesta le désir de se promener, mangea beaucoup plus et avec plus d'appétit. Les signes objectifs, c'est-à-dire la matité, disparurent petit à petit en passant par les phases de submatité et il ne resta plus qu'une différence de tonalité de gauche à droite. Fait capital et qui prouve d'une façon certaine l'efficacité absolue du sérum de Marmorek: une première période de lavements quotidiens de 10 cc. va du 6 septembre au 3 octobre; l'amélioration était telle qu'on avait décidé de cesser le traitement: la température qui depuis le début des lavements n'avait jamais dépassé 37'5 au maximum, dépassa 38'2 4 jours après le dernier lavement. Cette température s'étant maintenue encore 4 jours et la pâleur ciréuse ayant réapparu nous dûmes recommencer les lavements à 10cc.

Cette recrudescence de symptômes se produisit trois fois consécutives à la suite de la cessation du traitement avec

amélioration d'abord et disparition totale des symptômes à la reprise, le traitement sérique fut d'ailleurs très bien supporté. Un second examen bactériologique fait au bout de 25 jours de traitement ne permet de découvrir que quelques bacilles et 15 jours plus tard, dans un nouvel examen il fut très difficile et, après plusieurs préparations, d'en découvrir un seul.

Le 23 décembre 1906 il fut décidé d'un commun accord de ne plus faire de lavements.

Mais moi, le père, craignant une rechute et connaissant l'innocuité absolue du sérum, on en fit 6 ou 7 en plus et le dernier le 21 janvier dernier.

Aujourd'hui 1er avril ma fille se porte à merveille; mange très bien, dort également, elle a rattrapé et même dépassé de beaucoup son poids primitif, elle pèse 47 kgr. 100. Les sueurs nocturnes sont complètement disparues et elle garde la nuit une moiteur très douce. La quantité de sérum absorbé fut de 825 cc. Un examen attentif fait ce jour on constate :

1. L'état général et l'apparence sont superbes; 2. à la percussion il ne reste qu'une légère différence de tonalité entre le côté gauche et le côté droit aussi bien en avant qu'en arrière; 3. à l'auscultation respiration normale des deux côtés.

Nous étions 5 médecins qui, non seulement examinèrent attentivement la petite malade mais aussi la suivirent d'une façon continue. Nous avons observé cliniquement et sans l'ombre d'une divergence que ma fille était atteinte de la tuberculose subaiguë; l'examen bactériologique vint confirmer notre diagnostic. Depuis 3 mois, il a été impossible de faire une quatrième fois l'examen bactériologique, l'enfant ne toussant plus du tout, je n'ai pu recueillir le moindre petit crachat.

Je suis heureux de remercier ici publiquement mes confrères: les Drs Rochefort, Pavie et Jacobson de l'aide efficace qu'ils ont bien voulu m'apporter dans cette pénible circonstance. Je leur en exprime toute ma reconnaissance. J'adresse en terminant à M. Marmorek l'expression émue de la gratitude de toute une famille.

ECLOSIONS DE VARIOLE

La variole a fait son apparition dans plusieurs municipalités de la Province et il est à craindre qu'elle se propage à d'autres municipalités. Il importe donc à toutes les autorités municipales de se mettre, dès à présent, en mesure de lutter contre la maladie avec succès, si elle venait à faire son apparition. Nous indiquons ci-après la ligne de conduite à suivre :

RÉSUMÉ DES MESURES A PRENDRE POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VARIOLE (1)

A.—Avant comme après l'apparition de la maladie.

I.—Chaque municipalité doit interdire l'entrée de l'école à tout enfant non-vacciné, (voir Loi d'hygiène, art. 100).

II.—Chaque municipalité doit faire exécuter le Règlement de vaccination générale obligatoire et à plus forte raison, se hâter d'édicter ce règlement, si elle a négligé de le faire jusqu'à ce jour, (voir Loi d'hygiène, art. 90).

III.—Chaque municipalité doit, en vertu de l'article 19 de la loi d'hygiène, nommer immédiatement, si elle ne l'a pas déjà fait, un officier exécutif chargé de faire exécuter la loi et les règlements d'hygiène, et de surveiller le territoire de la municipalité, pour intervenir dès qu'il y a rumeur que la variole s'est déclaré dans la municipalité.

B.—A l'apparition de la maladie.

IV.—Si le malade est un étranger qui vient d'arriver dans la municipalité, l'isoler conformément à l'art. 57 de la loi d'hygiène, et vacciner et désinfecter ceux qui sont venus en contact avec lui. (Toutes les dépenses que l'arrivée d'un variolé occasionne à une municipalité sont remboursables par ce variolé. La loi d'hygiène et même la loi criminelle lui défendait de circuler).

IVbis.—Si le malade est un résident, mettre en quarantaine absolue la maison

(1) Extrait du Bulletin Sanitaire publié par le Conseil d'hygiène de la province de Québec.

**PRODUITS SPECIAUX DE LA PHARMACIE
DU DOCTEUR MIALHE**

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris
8 Rue Favart, Paris.

Cardiopathies

Solution de DIGITALINE CRISTALLISE Petit Mialhe titré au millième. Seule médication digitale rationnelle et scientifique. Préparée et administrée selon les préceptes du Professeur Potain, cette préparation est bien supérieure aux infusions ou macérations de feuilles. [Dr Féréal, Secrétaire de l'Académie de Médecine]—Granulés entièrement solubles dosés au quart de milligramme — Ampoules pour injections hypodermiques.

Furonculose

LEVURE DE BIÈRE MÉDICINALE DÉSSECHÉE DE MIALHE sans goût ni odeur désagréables. Notre levure est toujours tirée avant sa mise en vente.

Maladies Consomptives—Cacodylates et Méthylarcinates de Petit Mialhe.

Digestion du lait Suralimentation, Augmentation rapide du poids par le

LAB-LACTO-FERMENT-MIALHE

ferment physiologique, tiré, que l'on ajoute au lait et qui n'en change ni le goût ni l'aspect.

Alimentation des enfants et des Vieillards, convalescents, etc. de Banane Mialhe—Farine de bananes phosphatée.

Aliment léger de digestion facile et ne constipant jamais.

DIGESTIONS LENTES et DIFFICILES—Elixir Mialhe à la pepsine native—Un demi siècle de succès.

CONJONCTIVITES TRACHOME GRANULEUX: Crayon de Cupricine Mialhe

Dépôt Général—**DECARY & ROUCIER**—à Montréal

J. H. CHAPMAN,

Instruments de Chirurgie

—ET—

Fournitures pour Hopitaux

Nous avons toujours en stock un assortiment complet de tous les instruments de chirurgie, appareils, sondes, bandages herniaires et autres.

Ainsi que toutes les fournitures de pansements et ligatures d'un usage courant.

Nous sommes organisés de façon à pouvoir suppléer toute commande qui nous est donnée, dans le minimum de temps et aux prix les plus bas possibles.

20 Avenue du College McGill

TELEPHONE UP 1396

Vis-a-vis l'Hotel Welland

“Le seul dépositaire du sérum antituberculeux et sérums antistreptococciques Marmoreck, pour le Canada, est M. Arthur Décary, Montreal, 63 rue Notre-Dame Est.”

DE JOUR OU DE NUIT

Téléphonez Up Town 2667

WILLIAM WRAY

PRIX : AMBULANCE \$2.00
JANDEAUX AMBULANCE \$5.00

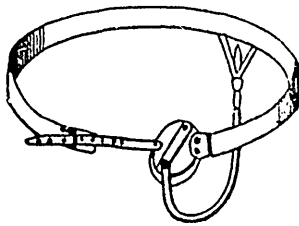
2436 rue STE-CATHERINE

MONTREAL

Maison de Confiance

BRAS ET JAMBES ARTIFICIELS

dessinés pour toutes les amputations et les difformités : Jambes construites avec une articulation du genou. Pied en caoutchouc, avec toutes les dernières améliorations, permettant à la personne de marcher sans boîter et de s'asseoir aussi facilement qu'une personne n'ayant pas de jambes artificielles.



Ceintures abdominales pour femmes enceintes.
Ceintures abdominales pour femmes souffrant d'éventration—faites sur mesure, tissu, soie, toile ou coton.—Bandages herniaires - - - - -

Maison MARTIN & CIE.

36, Rue Craig Est

Telephones Est 1499-5120

PHARMACIE DR. J. LEDUC & CIE

PRODUITS PHARMACEUTIQUES PURS

Les ordonnances sont remplies avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse exactitudes, avec des produits supérieurs, par des Pharmaciens licenciés seulement.

Service de Nuit . Tel : Est 2615 . Service du Dimanche

PUISSANT ACCÉLÉRATEUR de NUTRITION GÉNÉRALE

Ramène l'appétit et provoque une augmentation rapide du poids des malades; fait tomber la fièvre et disparaître la purulence des crachats chez les TUBERCULEUX.

EXPÉRIMENTÉ avec succès dans les Hôpitaux de Paris et les Sanatoria. Communications à l'Académie des Sciences, la Société de Biologie, de Thérapeutique. Thèse sur l'HISTOGENOL, présentée à la Faculté de Médecine de Paris.

HISTOGENOL

Médication Arsénio-Phosphorée organique.

à base de Nucléarine.

FORMES :
Emulsion : 2 cuill. à soupe par jour.
Elixir : 2 cuill. à soupe par jour.
Granulé : 2 mesures par jour.
Ampoules : 1 ampoule par jour.
Comprimés : 4 par jour.

INDICATIONS :

TUBERCULOSE
LYMPHATISME, SCROFULE, BRONCHITES CHRONIQUES, NEURASTHÉNIE, CHLORO-ANÉMIE, CONVALESCENCE, etc.

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS : S'adresser à NALINE, Ph^{ca} à St-Denis (Seine).

où il réside, y apposer l'affiche VARIOLE et nommer un surveillant de la quarantaine.

V.—Vacciner immédiatement toutes les personnes qui habitent la maison dans laquelle le cas s'est déclaré et, de même, toutes les personnes étrangères à sa demeure, mais qui sont venues en contact avec le malade.

VI.—Garder en quarantaine toutes les personnes de la maison, pendant 16 jours, à moins qu'elles aient été vaccinées avec succès depuis moins de 7 ans et qu'elles en fournissent la preuve. A part la vaccination, exiger de ces personnes, avant qu'elles laissent la maison, une désinfection complète, contrôlée par la municipalité. Une fois sorties de la maison infectée, ces personnes ne doivent pas y revenir tant que la maison n'a pas été désinfectée.

VII.—Garder sous observation pendant 16 jours les maisons où se retireront les personnes qui ont été en contact avec un variolé, soit qu'elles habitaient la même maison ou autrement.

VIII.—Maintenir en quarantaine les maisons infectées jusqu'à ce que le dernier patient soit complètement guéri, que la desquamation ait entièrement cessé (ce que la municipalité devra faire constater par ses propres officiers) et que la désinfection soit complète tel que suit :

IX.—Avant de lever la quarantaine d'une maison, opérer la désinfection du malade et des autres personnes de la maison, puis après qu'ils ont évacué le logis, désinfecter ce logis du haut en bas en se servant de solutions désinfectantes pour le linge de corps, de lit, (tout ce qui peut subir l'immersion) et de formaline ou de soufre pour les appartements et leur contenu. Cette désinfection doit être contrôlée par un officier municipal, même quand le médecin de la famille offre de s'en charger.

X.—Rechercher les cas suspects de variole partout où la rumeur les désigne et les faire visiter par un médecin pour constater si c'est bien la variole.

XI.—Poursuivre devant les tribunaux les chefs de famille et les médecins qui ne

déclarent pas les cas de variole, tel que l'exige la loi.

XII.—Poursuivre tout médecin qui aurait donné un faux certificat de vaccination.

N. B.—Toujours se rappeler que si les éclosions de variole causent des ennuis aux individus et aux municipalités, ils n'ont qu'eux-mêmes à blâmer. La variole est, de toutes les maladies contagieuses, celle dont il est le plus facile de s'exempter. Les individus de même que les municipalités sont à même de choisir entre la vaccination et la variole. Pourquoi serait-ce la variole ?

Pour plus de détails, demandez les autres documents relatifs à la variole, que le Conseil d'hygiène de la Province, 9, rue St Jacques, Montréal, tient à la disposition du public.

NOTES DE THERAPEUTIQUE

L'IODURE DE CODEINE DANS LES AFFECTIONS BRONCHOPULMONAIRES (1)

Par M. Labadie-Lagrave, Médecin de la Charité et M. Maurice Rollin, Interne des hôpitaux

Nous reproduisons ci-dessous un article paru dans "Le Bulletin Médical" en 1903, et qui permettra à nos lecteurs de se rendre compte par eux-mêmes des qualités du nouveau produit dont nous avons accepté l'annonce. Le biiodure de codéine de M. Montagu a depuis longtemps été accueilli avec la plus grande faveur par le monde médical français. Le fait que deux hommes comme de Labadie-Lagrave et Maurice Rollin lui ont consacré l'étude que l'on va lire est la meilleure preuve de la valeur de ce produit.

A côté de la thérapeutique pathogénique, qui s'adresse directement à la cause des maladies, se place une thérapeutique de symptômes, dirigée contre certains troubles fonctionnels, pénibles, douloureux, et qui peuvent même devenir graves par leur exagération.

(1) *Le Bulletin Médical* (1903)

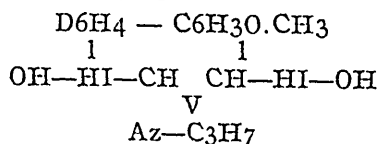
Il en est ainsi pour un certain nombre d'affections broncho-pulmonaires, dans lesquelles la toux, la dyspnée, les difficultés de l'expectoration demandent, les unes à être amendées, sinon complètement combattues, les autres à être facilitées et activées.

C'est à ce propos, que nous avons employé l'iodure de codéine dans une série de cas, et en particulier chez les emphysémateux, bronchitiques, tuberculeux, etc.

Pharmacologie.—En faisant réagir à chaud deux équivalents d'acide iodhydrique sur un équivalent de codéine, on obtient, par cristallisation des aiguilles légèrement jaunâtres, renfermant en poids:

Codéine.....	51,02
Iode.....	43,54
Eau.....	5,44

Ces cristaux constituent le biiodure ou iodhydrate acide de codéine, dont la formule schématique paraît être la suivante:



Ce sel est soluble, dans environ 60 parties d'eau froide ou trois parties d'eau bouillante. L'alcool à 90° en dissout à peu près le 40e de son poids, à chaud, et, de très faibles proportions, à froid.

Il est presque insoluble dans l'éther, même bouillant, dans la benzine; soluble, dans 100 parties de chloroforme.

L'acide sulfurique concentré et l'acide nitrique le décomposent à froid, en le colorant en brun foncé. Les acides chlorhydrique et acétique le dissolvent facilement. Ce sel est également très soluble dans l'ammoniaque.

Aucune coloration pourpre ne doit se produire avec le chloroforme, la benzine ou le sulfure de carbone, ce qui démontrerait, s'il en était autrement, que l'iodure de codéine contient des traces d'iode en liberté.

Le biiodure de codéine s'emploie, soit sous forme de sirop, dosé à 0,04 centig. pour 20 grammes; de pilules à 0,01 cent., de solutions stérilisées pour injections hypodermiques, dosées à 0,01 centig. par centimètre cube.

Les incompatibilités de ce sel sont les mêmes que celles des deux composants, l'iodure et la codéine.

Action thérapeutique.—Le biiodure de codéine jouit à la fois des propriétés de ses deux corps composants.

Après Wright, Trousseau avait institué la médication de la dyspnée par KI, en cas d'asthme; Germain Sée l'appliqua avec efficacité dans la dyspnée des bronchitiques, des emphysémateux, des cardiaques.

D'après lui, les résultats se rapporteraient à la liquéfaction des produits du catarrhe bronchique — au développement d'une hyperémie pulmonaire, qui supprimerait la stase du sang veineux — à une irrigation plus active du cœur, capable de relever et de tonifier l'action cardiaque.

D'autre part, d'après Bing, l'iode en combinaisons avec un alcaloïde, peut se dégager de ces combinaisons, et sous l'influence de CO₂, se retrouver à l'état naissant, jouissant ainsi d'un pouvoir antiseptique, mais aussi d'une toxicité supérieure (1). Ainsi s'expliquerait peut-être l'apparition de légers phénomènes d'iodisme, chez les sujets traités par le biiodure de codéine, avec des doses d'iodure relativement très faibles.

Les expériences de Buchanan (de Glasgow) qui avait substitué l'acide iodhydrique à l'iodure de potassium, et celles d'Atkinson, qui a montré que, chez nombre de malades, l'acide iodhydrique aurait été plus efficace que l'iodure alcalin, viennent à l'appui de l'observation que nous avons faite: "Les petites doses employées d'iodhydrate de codéine ont produit des effets aussi manifestes que les doses d'iodures alcalins, habituellement employées, dans les affections broncho-pulmonaires."

Pour ce qui est de la codéine, ainsi associée à l'iode, elle reste ici au premier rang des médicaments utiles contre la toux. Plus généralement employée que la morphine, ordinairement réservée aux cas

(1) Analogie des combinaisons de l'iode avec les albuminoïdes.

Névrosthénine Freyssinge

Solution concentrée de glycérophosphate de soude, potasse et magnésie, principaux éléments de la matière nerveuse. Chaque goutte de Névrosthénine pèse 7 centigr. et contient 2 centigr. de glycérophosphate composé dissous dans 5 centigr. d'eau distillée stérilisée. La Névrosthénine ne contenant ni chaux, ni sucre, ni alcool, peut être administrée sans inconvénient aux diabétiques, albuminuriques, artério-scléreux. — Dose moyenne 10 à 20 gouttes à chaque repas. Anémie cérébrale, Neurasthénie, Surmenage et tous les Epuiselements nerveux. Prix du Flacon compte-goutte 3 fr. rue de Rennes, 23, Paris, et les Pharmacies

Capsules Dartois

Dosées à 5 centig., véritable créosote de hêtre titrée

Les Capsules Dartois et les Gouttes de Névrosthénine Freyssinge sont préparées par les laboratoires de

FREYSSINGE

Pharmacien de première classe. Licencié en sciences. Ancien préparateur à la Faculté de Médecine et à l'École de Pharmacie de Paris.

83, Rue de Rennes, Paris
Seul agent pour le Canada

Rougier Frères,
63, Notre-Dame Est, Montréal

KOLACA TONIQUE

Nervin à base de ; Noix de Kola, Coca et Guarana, digérés dans un vin pur. Recommandé spécialement dans le traitement de la neurasthénie, la faiblesse cérébrale, la dyspepsie nerveuse, etc., etc.

Depositaire pour le Canada:

E. J. NADEAU

PHARMACIEN

Coin St-Denis et Rachel
Coin St-Denis et Duluth

CAPSULES SOLUBLES ELASTIQUES

Nous manufacturons une ligne complète de Capsules, Bougies Uréthrales, Pommades, Tampons Vaginaux.

Echantillon et prix fournis sur demande. Travail spécial fait promptement. Prix modérés.

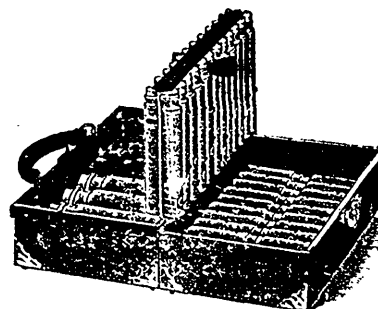
— EN VENTE CHEZ —

LYMAN SONS & CO. LA COMPAGNIE KENT & STEVENSON.
Montreal.

Robin & Co. Montreal Can.

LYMAN, SONS & CO.

MARCHANDS



d'Instruments
de Chirurgie,
Accessoires
pour Hopitaux
et Appareils
de Chimie

Nous avons un assortiment complet d'Instruments les plus modernes et de la meilleure qualité.—Nous mettons la qualité avant le bon marché.

Les prix demandés sont donnés avec satisfaction.—Votre patronnage est sollicité.

380-386, rue Saint-Paul, Montréal

L'EAU CRYSTALLINE

Stérilisée par le Filtre Pasteurisant

Une eau garantie absolument pure, libre de tout microbe ou germe de maladie contagieuse.

Prix: 2½ cts le DEMI-GALLON

Livrée à domicile dans Montréal.

Les bouteilles sont stérilisées avant d'être remplies.

The NEWPASTEURIZING FILTER Co. Ltd. 142 Rue Ste Catherine Ouest

TEL. BELL, MAIN 2297

FILTRE PASTEURISANT

Ce filtre donne une eau limpide et absolument stérile.

Un contrôle rigoureux en a été fait, au point de vue bactériologique, aux laboratoires des institutions ci-après mentionnées :

Université McGill,
Hôpital Notre-Dame,
Hôpital Victoria,
Hôpital Glengary.

Pharmacie LAURENCE

Coin St-DENIS et ONTARIO

Drogues, Produits Chimiques & Pharmaceutiques récents & purs

TOUS LES REMEDES NOUVEAUX

OVULES

A LA GLYCERINE SOLIDIFIEE POUR PANSEMENTS VAGINAUX, PREPARES SUR DEMANDE A TOUS MEDICAMENTS.



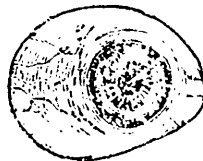
Formiates, Cacodylates, Méthy arsiniates, Glycérophosphate, Iodonine, Héroïne, Stovaine, Etc. Sérums antitoxiques, Sérums Artificiels, Oxygène pour inhalation.

Les prescriptions sont remplies avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse exactitude avec des produits supérieurs.



Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain, (incorporé), 129 r. St-Denis, Montréal.

AJUSTEMENT PARFAIT



Examen et correction de la vue par Rod. Carrière, opticien, refractométriste et consultation.

Les méthodes modernes pour l'examen des yeux veulent dire une connaissance précise des défauts qui affectent la vue et la correction obtenue par l'emploi de verres correcteurs donnant satisfaction.

TEL BELL EST 2257

CARRIERE, OPTICIEN

Diplômé du Collège Optique de Philadelphie, Instructeur d'Optique au Collège de Pharmacie de Montréal. Opticien à l'Hôtel-Dieu

253 Est Ste-Catherine, MONTREAL.

Entre St-Denis et Sangumet

A l'Hôtel-Dieu, 9,30 à 11 a. m. Au magasin 1 à 5 p. m.

The French Pasteurized Fluid Beef Co., Ltd.

"VITA"

Le meilleur et le plus pur des Extraits de Bœuf et de Légumes.

Spécialement recommandé pour l'alimentation des enfants, vieillards, malades et convalescents. Pris chaud en hiver, froid en été, constitue la plus hygiénique des boissons. : : : :

Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies

LAPORTE, MARTIN & CIE,

Seuls agents pour le Canada et l'Île de Terre-Neuve.

MONTREAL

KUMYSS

Le Kumyss et l'aliment par excellence de convalescents. Il est supporté par l'estomac le plus difficile.

Fabriqué et vendu par

JOHN LEWIS

PHARMACIEN

Coin Ste-Catherine et Université

TEL. 2985.

MONTREAL

Antiseptic Evan's Throat Pastilles

SOULAGE IMMEDIATEMENT :

L'Enrouement, l'Extinction de la Voix, le Catarrhe et la Bronchite

Prôné avec enthousiasme par les membres les plus éminents du clergé, les conférenciers, les chanteurs et les acteurs les plus en renom de l'Amérique et de l'Europe

En vente chez tous les pharmaciens

National Drug & Chemical Co. of Canada Ltd. Montreal

de dyspnée violente, la codéine s'adresse à l'hyperesthésie des terminaisons nerveuses des vagues, entretenue par une cause persistante, organopathique, comme cela se voit dans les catarrhes trachéo-bronchiques.

Elle s'est toujours montrée un excellent calmant de la toux, en agissant sur les réflexes et les douleurs des voies respiratoires.

Étude clinique.—C'est surtout dans l'emphysème pulmonaire, que le biiodure de codéine nous a paru donner les meilleurs résultats, d'une part, en amendant la dyspnée et en dégagant les bronches plus ou moins encombrées par les mucosités du catarrhe bronchique concomitant et, d'autre part, en calmant la toux, en même temps qu'il s'est montré légèrement hypnotique.

Ce produit a été administré le soir, à la dose de 0,08 à 0,15 centigr., c'est-à-dire par cuillerées à soupe, contenant chacune 0,04 centigr. de biiodure de codéine.

Dans deux observations de pseudo-asthme emphysemateux, les accès ont été notablement diminués par cette médication, à l'exclusion de toute autre. Elle a été employée également avec succès, chez des emphysemateux atteints de tuberculose pulmonaire, s'adressant toujours à la même trilogie symptomatique : toux, dyspnée, expectoration.

Dans la trachéo-bronchite banale, dans les bronchites aiguës, l'iodure de codéine trouvera surtout son indication pendant la période de crudité, alors que la toux est sèche et douloureuse, et que l'expectoration est muqueuse, peu abondante. L'iodure agira ici, en déterminant une sécrétion de la muqueuse, qui délaye l'exsudat et rend son expulsion plus aisée ; la codéine calmera la toux, agent puissant de congestion pour la muqueuse bronchique.

Dans les cas d'asthme, où la répétition fréquente des accès réclame une médication soutenue, ou dans lesquels, la marche lente des paroxysmes donne le temps de faire une thérapeutique d'assez longue haleine, le biiodure de codéine donnera des résultats favorables. L'iodure est un excellent eupnéique, et la codéine agit heureusement sur les phénomènes réflexes qui provoquent le spasme bronchique. Il en sera de même dans la coqueluche, surtout à sa première période.

Des malades atteints de bronchite chronique simple, de sclérose, se sont bien trouvés de l'usage de biiodure de codéine.

Ces individus sont des dyspnéiques, souffrant au moindre effort, souffrant ordinairement d'une toux fatigante, qui les épuise, accompagnée de catarrhe bronchique sec, avec quelques rares crachats perlés, rendus avec efforts. L'iodure de codéine remplira ici la triple indication d'eupnéique, calmant de la toux et expectorant.

Si, dans les bronches des cardiaques, l'effort thérapeutique doit surtout porter sur le cœur, il doit viser aussi, secondairement, les phénomènes bronchiques. Dans un cas d'œdème chronique du poumon, chez un cardiaque, sujet à des bronchites tenaces, avec une dyspnée exagérée par le moindre effort, l'amélioration a été telle, après trois ou quatre jours, que le malade ne manquait pas de réclamer chaque soir "son sirop calmant". La dyspnée et la toux, si fatigante pour le myocarde, ont été, en effet, assez rapidement atténuées.

Chez un certain nombre de tuberculeux pulmonaires, le biiodure de codéine a été utilement employé par nous, à titre d'antidyspnétique et de calmant de la toux, sans jamais amener la production d'hémoptysies, comme cela a été observé à la suite du traitement ioduré à hautes doses.

Ce médicament peut être une ressource thérapeutique chez les tuberculeux avancés et très déprimés, lorsqu'on hésitera à faire usage des injections de morphine.

Dans l'urémie, aux indications d'ordre général, viennent s'en ajouter fréquemment d'autres, relevant de manifestations particulières. Telle est la dyspnée urémique, qui pourra être heureusement soulagée par l'association médicamenteuse que nous avons expérimentée. On sait combien la morphine a donné, dans ces cas, de résultats inespérés; mais on doit l'employer avec prudence. Le biiodure de codéine en sirop ou, mieux, en injections hypodermiques, pourra être, dans certains cas, son succédané.

Parmi les bronchites secondaires, celles qui surviennent dans le cours du mal de Bright (bronchites albuminuriques de Laségue) réclameront à juste titre l'emploi de l'iodure de codéine dans leur traitement symptomatique. C'est, qu'en effet, tous les narcotiques et calmants de la toux peuvent être ici dangereux. Dangereuse surtout est la piqûre de morphine. La codéine paraît, au cours des néphrites, le plus maniable des alcaloïdes de l'opium.

Inutile, comme toute médication symptomatique, dans l'œdème aigu du poumon des brightiques, l'iodure de codéine

rendra d'utiles services dans les bronchites localisées, en agissant contre la toux quinteuse, la dyspnée nocturne. Des malades, atteints d'accès d'asthme, se sont trouvés notablement soulagés par l'emploi de cette médication.

Enfin, nous nous sommes servis de biiodure de codéine pour rendre indolores les injections d'iodure de potassium employées par nous pour le traitement local des gommés syphilitiques (1). A la dose de 0,30 centigr. d'iodure de codéine p. c. dans la solution d'iodure de potassium, injectée à 3 p. c., la douleur a complètement disparu.

Posologie.—Le biiodure de codéine a été employé dans les différentes observations, en sirop dosé à 0,04 centigr. p. 20, chaque cuillerée contenant à peu près 2 centigr. de chacun des corps composants. On peut facilement en administrer trois, quatre à cinq cuillerées "pro die". Il n'a pas paru amener de troubles gastriques.

La voie hypodermique pourra être utilement employée en tous les cas, à la dose de 0,01 centigr. par centimètre cube.

Cette combinaison de l'iode et de la codéine semble donc donner des résultats satisfaisants dans certaines conditions, où les iodures et la codéine sont indiqués et se montrent utiles simultanément. Nous avons pu vérifier ses avantages, comme antidyspnéique, calmant de la toux et expectorant (1).

(1) Bulletin Médical, 24 janvier 1903.

(1) Le produit que nous avons expérimenté nous a été obligeamment fourni, en sirop de biiodure de codéine, par M. Montagu.

CORRESPONDANCE

CONGRES DES HYGIENISTES MUNICIPAUX (Lyon, mai 1907)

Le "Sweating-System" et la loi sur la protection de la santé publique, par le Dr Lucien Graux.

Le Dr Lucien Graux, directeur de la "Gazette médicale de Paris" vient de s'élever dans une communication au Congrès des Hygiénistes municipaux de Lyon contre les dangers que le "Sweating-system" ou travail à domicile fait courir à la santé publique. Il a apporté de très nombreux faits à l'appui de sa thèse et a conclu que, sans se préoccuper des répercussions économiques et sociales du Sweating-system et en se tenant seulement aux conditions d'hygiène et de salu-

brité on pouvait dire que cette pratique était essentiellement dangereuse pour les ouvriers comme véhicule possible des maladies contagieuses. Il importe donc d'y mettre bon ordre. Deux moyens s'offrent à nous, l'un tiré de la loi sur la réglementation du travail dans l'industrie, l'autre des lois de 1902 et de 1903 sur la protection de la santé publique.

Les textes relatifs à la réglementation du travail paraissent certes intéressants mais inopérants, notamment en ce qui concerne la surveillance et le contrôle des dispositions édictées.

Reste à faire appel aux lois sanitaires. Ici nous nous trouvons en présence d'une organisation très complète de Conseils et de Comités locaux, de Commissions sanitaires de la circonscription, enfin (dans les villes de plus de 2000) de l'institution puissante des Bureaux d'hygiène.

Il est hors de doute que l'administration doit trouver auprès de ces organismes un concours très actif pour assurer la protection immédiate des travailleurs, médiate du consommateur. Cette intervention de la loi sanitaire, ne se justifie pas seulement au point de vue des résultats à acquérir mais également au point de vue des applications juridiques dont elle se réclame.

Dans ces conditions, le Dr Lucien Graux estime qu'il est indispensable d'exercer sur les ouvriers qui appliquent le "Sweating-system, la double surveillance de l'inspecteur du travail et des organisations sanitaires. C'est à ce prix seulement que l'on pourra assurer une protection efficace de la santé publique.

Voici les vœux proposés au Congrès par le Dr Lucien-Graux:

1. Aucun local, quelqu'en soit la destination et l'usage, (du moment que des êtres humains doivent y séjourner et y vivre un certain nombre d'heures, soit de jour, soit de nuit) ne doit être soustrait aux dispositions d'habitabilité édictées en vertu des lois générales sur la protection de la santé publique et notamment de la loi du 15 février 1902.

2. L'inspection du travail ne doit intervenir que pour l'application des conditions spéciales, dans lesquelles peuvent être utilisés les travailleurs (durée, nombre d'ouvriers, etc.) et pour assurer les précautions nécessaires pour parer aux dangers professionnels qu'ils peuvent courir.

3. Son action doit à ce point de vue être étendue à la protection des ouvriers travaillant dans leur domicile, qu'ils utilisent ou non le concours d'autres ouvriers.

NECROLOGIE

Nous avons le profond regret d'annoncer la mort de la mère de notre confrère le Dr Villeneuve, décédée le 17 juin, et celle de la fille de notre confrère le Dr Desjardins, Madame P. Lafontaine, décédée le 20 juin.

Nous prions nos deux excellents confrères et amis d'accepter l'expression de notre profonde et bien sincère sympathie.

Les restes de feu le Dr Madore, médecin de la police à cheval du Nord-Ouest à Prince Arthur, ont été rapportés et inhumés dans le cimetière de la famille Madore à Sainte-Anne de Bellevue.

NOUVEAUX MEDECINS

Nous donnons ici, par lettre alphabétique, la liste officielle des étudiants de quatrième année qui ayant passé avec succès leurs examens de fin d'année, ont été reçus Docteurs en Médecine et auront droit à la Licence au mois de juillet:

MW. Allaire, Badeaux, Bailly, Bernier, Birs, Champoux, Cléroux, Collin, Delvecchio, Dumàs, Dupuy, Gadbois, Gariépy, Grégoire, Hébert, Jasmin, Lajoûteux, Lauzé, Lüssier, Millier, Perrin, Prévost, Robichaud, Roch, Roy.

C'est de tout cœur que nous souhaitons à nos jeunes confrères tout le succès qu'ils sont en droit d'attendre.

NOUVELLES

Nous apprenons avec plaisir que notre confrère et ami le Dr Bourgeois, de Trois-Rivières, a été nommé par le gouvernement de Québec, membre du Bureau d'hygiène Provinciale.

Par une loi votée à la dernière session, le gouvernement était autorisé à nommer deux nouveaux médecins dans le Bureau d'hygiène provinciale. Le choix de l'honorable M. Gouin et de ses collègues s'est porté sur le Dr Laberge, dont nous avons

annoncé la nomination dans notre précédent numéro, directeur du service d'hygiène public à Montréal, et sur le Dr Bourgeois, de Trois-Rivières. Le choix ne pouvait être meilleur et nous adressons au deux nouveaux promus nos plus sincères félicitations.

Une autre nomination est celle du Dr Rouleau, de la rue Mont-Royal, Montréal qui a été choisi par le gouvernement de Québec, pour remplacer le Dr J. E. Roy, au service des autopsies.

Le monde médical a accueilli avec la plus vive satisfaction cette nomination.

—Le Dr A. Vallée, fils de feu le Professeur Vallée, vient d'être nommé à la chaire d'anatomie pathologique à la faculté de médecine de Laval de Québec.

—Nous avons le plaisir d'annoncer les récentes nominations de nos confrères anglais; les Drs Geo. E. Armstrong, au poste de professeur de Clinique chirurgicale à l'Université McGill, et James Bell au poste de professeur de Chirurgie à la même Université, en remplacement du Dr Roddick démissionnaire.

En se retirant volontairement et en laissant à d'autres plus jeunes de continuer l'œuvre de sa vie, le Dr Roddick a prouvé qu'il savait mettre l'Université au-dessus de ses propres intérêts, mais s'il perd un titre, il gagne l'admiration et la pleine estime de tous ceux qui savent combien de nos jours un pareil désintéressement est chose rare. Puisse son exemple n'être pas perdu et servir de méditation à plusieurs.

Une chaire d'histoire de la médecine a en outre été créée à McGill. Le Dr McPhail, le bien connu et bien sympathique secrétaire-général du "Montréal Médical" en a été nommé titulaire. Qu'il veuille bien accepter de ses confrères du "Journal de Médecine et de Chirurgie", leurs plus sincères félicitations.

D'autre part, le Dr Todd bien connu pour les études qu'il a faites sur la maladie du sommeil en Sénégambie et au Congo, a été nommé professeur de Bactériologie.

CLIN ET CIE, - F. COMAR & FILS ET CIE.

Pharmaciens de 1ère Classe

PARIS — 20 Rue des Fossés-Saint-Jacques — PARIS

ENESOL

SALICYLARCINATE DE MERCURE

(Nouveau sel arsénico-mercuriel soluble, injectable)

A MERCURE ET ARSENIC DISSIMULES

AVANTAGES DE L'ENESOL

1. Toxicité excessivement faible (70 fois plus faible que celle du HgI₂) qui permet d'administrer à doses élevées le mercure et l'arsenic sans phénomènes généraux d'intolérance.
2. L'ENESOL n'est pas douloureux en injections : les injections sont très bien supportées même à doses élevées et ne donnent jamais de nodosités.
3. L'activité thérapeutique de l'ENESOL est comparable à celle des meilleurs sels mercuriels solubles. Il joint, de plus, à l'action spécifique, due au mercure qu'il contient, l'action dynamique de l'arsenic sous sa forme de dérivé méthylé.

L'ENESOL a été étudié au point de vue clinique par le Professeur GAILLETON à l'hôpital de l'Antiquaille de Lyon, 800 injections ont été pratiquées sur des malades, aux différentes périodes de la syphilis et les résultats très satisfaisants obtenus ont fait l'objet de plusieurs communications aux Sociétés médicales : *Communication du Dr Coignet à la Société Nationale de Médecine de Lyon (séance du 30 mai 1904)*; *communication des Drs Pauly et Jambon à la Société Nationale de Médecine de Lyon (séance du 24 octobre 1904)*, etc...

L'ENESOL est délivré en AMPOULES de 2 cc. titrées à 0 gr. 03 par cc. (0 gr. 06 par Ampoule).

Le nom d'ENESOL qui, intentionnellement, ne rappelle pas la composition mercurielle du produit, en permet la prescription dans les cas où le médecin désire laisser ignorer au malade la nature de son affection.

AFFECTIONS PULMONAIRES

PHOSPHOTAL

(Phosphite neutre de créosote)

CAPSULES CLIN dosées à 0 gr. 20 par capsule.
EMULSION CLIN dosée à 0 gr. 50 par cuillerée à café.

GAIACOPHOSPHAL

(Phosphite neutre de Gaïacol cristallisé)

CAPSULES CLIN dosées à 0 gr. 15 par Capsule.
SOLUTION CLIN dosée à 0 gr. 10 par cuillerée à café.

Absence de Causticité.—Tolérance et assimilation parfaites.—Richesse en Créosote 90 p. c. ou en Gaïacol 92 p. c., et en Phosphore 9 et 7 p. c.—Suppression de la Toux et des Sueurs.—Augmentation de l'Appétit.

LECITHINE CLIN

Phosphore à l'état de combinaison organique naturelle

PILULES CLIN — 0 gr. 05 de LECITHINE par Pilule.

GRANULE CLIN — D'une administration facile, convient aux enfants, 0 gr. 10 de LECITHINE par cuillerée à café.

SOLUTION CLIN — Pour INJECTIONS HYPODERMIQUES titrée à 0 gr. 05 de LECITHINE par cent. cube.

Neurasthénie—Faiblesse Générale—Surmenage—Rachitisme—Diabète

QUINA-LAROCHE

ELIXIR VINEUX contenant les principes actifs des 3 quinquinas

(JAUNE, ROUGE et GRIS)

C'est le tonique par excellence, d'un goût agréable, employé avec succès dans les cas de:

Débilité Générale. Convalescences. Suites de Fièvres.
Faiblesse de l'Estomac, Etc.

Exigez le véritable QUINA-LAROCHE

Seul agent pour le Canada - - - - - A. QUITTARD, 6 rue St-Sacrement, Montréal.